

Procès-verbal

2^e séance de l'année 2019, assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 5 mars 2019 à 19 h 15, dans la salle RC15 de l'Édifice Denis-Giguère, au 305, rue Racine à Québec

Étaient présents :

Madame Anne Baril	Vice-présidente
Monsieur Guy Dombrowski	Trésorier
Madame Pauline Rochette	Administratrice
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Lucette Bouchard	Administratrice
Madame Linda Bouchard	Administratrice
Madame Christiane Tanguay	Secrétaire
Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal du district Loretteville- Les Châtelers

Étaient également présents :

Madame Andréane Lamothe	Secrétaire de soutien
M. Maxime Gravel-Renaud	Conseiller en consultations publiques

Était absente :

Madame Caroline L. Mineau	Présidente
---------------------------	------------

QUORUM

Il y a quorum. Outre les personnes mentionnées précédemment, 5 citoyens participent à la rencontre.

Ordre du jour tel qu'adopté

19-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 12
19-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 16
19-02-03	Dossier du conseil d'administration	19 h 16
	a. Retour Vision de l'habitation	
	b. Échange avec le journaliste de l'Actuel	
	c. Table de l'environnement	
	d. Terrain intersection rue Racine et boul. Valcartier	
	e. Relance parc de l'Orme	
	f. Aménagement au Château d'Eau	
	g. Place éphémère	
	h. Nouvelles du Comité incinérateur	
	i. Autres questions et préoccupations des membres	
19-02-04	Période d'information du conseiller municipal	20 h
19-02-05	Question et commentaires du public	20 h 15
19-02-06	Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 février 2019	20 h 30
19-02-07	Fonctionnement du conseil	20 h 35
	a. Suivi du budget	
	b. Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire	
	c. Correspondance	
	d. Remplacement de la secrétaire de soutien	
	e. Retour sur l'AGA d'avril prochain	
19-02-08	Varia	20 h 40
19-02-09	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	20 h 50

19-02-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Nancy Beaupré, en remplacement de Mme Caroline L. Mineau, ouvre la séance à 19 h 12.

19-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Nancy Beaupré propose de corriger la date au point :

- 19-02-06 *Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2018* pour le 5 février 2019.

Mmes Anne Baril et Pauline Rochette proposent d'ajouter les points :

- 19-02-03 h. *Nouvelles du Comité incinérateur*
- 19-02-07 d. *Remplacement de la secrétaire de soutien*
- 19-02-07 e. *Retour sur l'AGA d'avril prochain*

L'ordre du jour tel que mentionné est proposé par Mme Christiane Tanguay, appuyée par Mme Pauline Rochette.

19-02-03 Dossier du conseil d'administration

a. Retour Vision de l'habitation

Mme Nancy Beaupré revient sur la 7^e rencontre de la Vision de l'habitation, lors de laquelle les grands axes, soit « la ville attractive », « la ville inclusive » et « la ville innovante », ont été abordés. Les préoccupations et les suggestions de chaque conseil de quartier, notamment à propos des logements sociaux pour les jeunes, de la population vieillissante, de la défavorisation et de l'environnement (aménagement des parcs et des jardins communautaires, zéro déchet, jardins sur les toits), ont été entendues. Ces réunions sont réalisées en amont avant de produire un livrable.

Les prochaines étapes sont :

- 4) Le Forum sur l'habitation du 12 au 14 juin 2019;
- 5) Les consultations publiques à l'automne 2019;
- 6) Le lancement de la Vision de l'habitation à l'automne 2019.

b. Échange avec le journaliste de l'Actuel

M. Alain Couillard mentionne qu'en ayant l'ordre du jour et une personne-ressource au sein du conseil de quartier de Loretteville (Mme Nancy Beaupré), cela facilite la diffusion des informations à travers l'Actuel.

c. Table de l'environnement

Personne n'était disponible pour participer à celle du 25 février dernier. Mme Lucette Bouchard évoque les thèmes qui y sont discutés. Vu le grand nombre de comités, elle propose de cibler les comités qui cernent surtout les enjeux que priorise le conseil de quartier de Loretteville. Les membres sont d'avis à maintenir le contact avec la Table (recevoir les comptes rendus) et d'attendre les élections à l'automne.

S Mme Lucette Bouchard enverra un courriel à la responsable de la Table de l'environnement pour l'en informer.

S Mme Anne Baril demandera à M. Martial Van Neste, président de la Table de concertation vélo des conseils de quartier de la Ville de Québec, d'envoyer l'information à Mme Pauline Rochette.

M. Maxime Gravel-Renaud propose aux membres du conseil de suivre la Table de l'environnement sur Facebook pour rester à l'affût des sujets qui pourraient les intéresser.

d. Terrain intersection rue Racine et boul. Valcartier

Le terrain de la partie ouest est vendu à un promoteur. Les plans doivent cependant être conformes aux normes pour être approuvés. En attente.

e. Relance parc de l'Orme

Une pétition sera lancée sur le site www.change.org à partir du texte d'introduction rédigé par Mme Pauline Rochette et de la résolution déjà adoptée.

S Mme Andréane Lamothe mettra en page la pétition format papier.

S M. Raymond Dion transmettra le plan d'aménagement du parc à Mme Lucette Bouchard.

f. Aménagement au Château d'Eau

Le mouvement de personnel à la Ville a compliqué l'avancement du projet. M. Raymond Dion est en attente de la présentation. L'aménagement devrait se réaliser cet été.

g. Place éphémère

En attente de nouvelles du CIUSSS de la Capitale-Nationale pour renouveler la Place éphémère. Mme Lucette Bouchard souligne la problématique à savoir qui s'en occupe en général. Mme Christiane Tanguay propose de tenir le conseil de quartier du 6 juin 2019 à la Place éphémère.

h. Nouvelles du Comité incinérateur

Mme Anne Baril indique que la date de la rencontre d'information a été changée pour le 30 avril à 19 h. Plusieurs organismes seront présents.

Une résolution devra être adoptée pour déléguer la responsabilité du Comité incinérateur à Mme Anne Baril même si elle se retire du conseil de quartier de Loretteville.

i. Autres questions et préoccupations des membres

- Retour sur la rencontre au sujet de la défavorisation, à laquelle Mmes Pauline Rochette, Linda Bouchard et Christiane Tanguay ont participé : En attente de recevoir le livrable contenant toute l'information (information qui sera rendue publique). Mme Pauline Rochette a commencé à rédiger un petit document à ce sujet, mais elle sollicite l'aide des autres membres. Elle est aussi en communication avec le comité de Vie de quartier de Loretteville. M. Raymond Dion salue l'implication du conseil de quartier et des groupes communautaires.

19-02-04 Période d'information du conseiller municipal

- La Popote roulante : il est possible d'être bénévole d'un jour. M. Raymond Dion encourage les membres du conseil à y participer pour mieux comprendre les besoins des personnes âgées plus défavorisées.
- Piscine du Château d'Eau : M. Raymond Dion y reviendra. Il a rencontré un intervenant à ce sujet.

19-02-05 Questions et commentaires du public

- Sentier Linéaire : Mme Pauline Rochette rapporte que l'installation à deux étages des canots Légaré et son éclairage intense suscite le mécontentement de plusieurs citoyens. M. Raymond Dion mentionne qu'une dérogation mineure est davantage accordée pour une construction déjà existante.

S M. Dion s'informerà à savoir si le plan déposé a été accepté.

- Demande de modification de zonage pour un chenil au lac Saint-Charles : le conseiller a été de l'avant avec le projet et n'a pas tenu compte des plaintes émises par la trentaine de citoyens présents lors de la séance du conseil de quartier. M. Alain Couillard mentionne qu'il y a toujours possibilité d'aller en référendum.

19-02-06 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 février 2019

- Reformuler le point sur la contamination de la rue Cook.

Sur une proposition de Mme Anne Baril, dûment appuyée Mme Lucette Bouchard, le procès-verbal est entériné.

19-02-07 Fonctionnement du conseil

a. Suivi du budget

Montant restant de 1 419,59 \$.

b. Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire

Mme Anne Baril rappelle le cachet versé à la secrétaire, soit 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal, 10 \$ pour le tableau de suivi des résolutions et 0,50 \$ du kilométrage. Des documents comme les extraits de résolution doivent parfois être produits :10 \$ chaque.

Résolution CA-19-05

Sur proposition de Mme Anne Baril, appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement de 114 \$ à Mme Andréane Lamothe pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 5 mars et pour les frais de déplacement.

c. Correspondance

- Confection de biscuits pour la Maison des jeunes : propositions d'endroits envoyées
- Sécurité alimentaire : à rediscuter
- Conférence sur le municipalisme : personne n'a pu y assister
- Document distribué pour rappeler le rôle du conseiller en consultations publiques (uniformiser les pratiques)

d. Remplacement de la secrétaire de soutien

La nouvelle secrétaire de soutien, Mme Lise Gagné, se joindra au conseil de quartier de Loretteville en mai.

e. Retour sur l'AGA d'avril prochain

Mme Linda Bouchard a rencontré M. Durand une première fois et le rencontrera une deuxième fois pour lui donner plus d'informations quant au contenu à présenter lors de l'assemblée d'avril prochain sur les jardins communautaires. Mme Linda Bouchard a aussi rencontré la directrice de l'école Roger-Comtois : *Le jardin de Roger* sera créé cette année.

M. Maxime Gravel-Renaud précise que des avis seront distribués par la poste aux alentours du 18 mars pour informer les citoyens de la tenue de l'AGA.

S Mme Anne Baril s'attelle à terminer la présentation PowerPoint et aimerait par la suite recueillir les commentaires des membres sur celle-ci.

Résolution CA-19-06

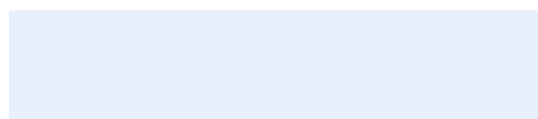
Sur une proposition de Mme Anne Baril, dûment appuyée Mme Christiane Tanguay, le conseil de quartier de Loretteville fixe la date de l'assemblée générale au 2 avril 2019 et désigne M. Maxime Gravel-Renaud comme président d'élections.

19-02-08 Varia

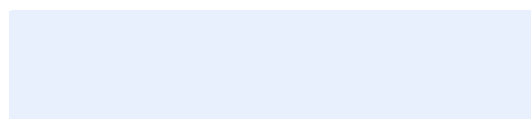
Sans objet.

19-02-09 Date de la prochaine séance et levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Nancy Beaupré lève la séance à 21 h. La prochaine séance du conseil de quartier de Loretteville aura lieu le 3 avril 2019.



Anne Baril
Vice-présidente



Christiane Tanguay
Secrétaire